

France / Norme AFNOR **Famille** **I** - **Classe** **1 b**

But et domaine d'emploi



KaliSan est une peinture au silicate prête à l'emploi certifiée d'après les directives nature plus. (certificat natureplus-N° 0602-0508-049-1 ; Rapport de contrôle-N° eco 13240)

KaliSan est pour intérieur d'après DIN EN 13 300 (remplie également les conditions d'après DIN 18 363, 2.4.1 Organo-silicate.)

Le verre soluble (liant) réagit et se lie chimiquement avec le fond (silification).

KaliSan est indiqué pour toutes sorte de murs et plafonds intérieurs, par exemple dans les bureaux, habitations et chambres à coucher, cuisines, salles de bain et caves.

KaliSan est spécialement indiqué pour des zones sensibles comme des hôpitaux, garderies ou écoles et également pour des locaux dans lesquels sont stockées des denrées alimentaires. Non sensible aux moisissures, car minéral-alcalin. En règle général indiqué pour les allergiques.

Forme à la livraison

Blanc. Teintes selon la carte de teintes Sax, la carte de teintes ASFL ou selon n'importe quel échantillon sur demande.

Emballage

Bidons de 23 kg net, emballages non repris.

Stabilité au stockage et résistance au gel

12 mois dans des emballages d'origine pleins et bien fermés. Éviter de stocker à moins de 2° C et à plus de 30° C. Il faut donc protéger les seaux du rayonnement solaire et du gel.

Paramètres physiques	Densité	(g/cm ³)	=	1,53
	Corps solides	(M-%)	=	57,2
	pH (solution à 10%)	(1)	=	10,8
	Luminosité Y	(%)	=	92,4
	Pouvoir couvrant dY (200µm mouillé)	(%)	=	99,8
	Degré de brillance (angle à 85°)	(1)	=	2,3
	Equivalence épaisseur de couche d'air sd	(m)	=	< 0,01
	Couleur		=	blanc
	Part organique		=	< 5%

Consommation

Environ 250 g/m² par couche.

Dilution

KaliSan-Grund.

Couleurs de mise en teinte appropriées

KaliSan teintes de base et SaxMix

Méthode d'application

Au pinceau, au rouleau et au pistolet airless.

Support

Le support à traiter doit être solide, absorbant et sec, sans résidus de graisse, de poussières ou d'autres impuretés.

Recommandation d'application des couches de peinture	1x KaliSan-Grund 2x KaliSan
Application	1ère couche diluée avec env. 5% d'eau ou KaliSan-Grund. 2ème couche non diluée.
	Attention : Verre, pierre naturelle, brique hollandaise, aluminium, etc doivent être protégés. Laver immédiatement les giclures.
Température de traitement	Pendant l'application et la phase de séchage la température ambiante devrait être > 5°C.
Nouvelle couche	Après env. 12 heures.
Classification d'après DIN EN 13300	<ul style="list-style-type: none"> • Degré de brillance à 85° (d'après ISO 2813): mat profond 2,3 / 85° • Granulométrie maximum (d'après EN 21524): fin • Proportion de contraste (pouvoir couvrant) (d'après ISO 6504-3) (pour un rendement de 8 m²/litre): Classe 2 • Proportion de contraste (pouvoir couvrant) (d'après ISO 6504-3) (pour un rendement de 5 m²/litr): Classe 1 • Résistance aux frottements mouillés (d'après EN ISO 11998): Classe 3 <p>(correspond à <u>résistance aux frottements</u> d'après l'ancienne norme DIN 53 778)</p>
Déclaration conformément aux directives „natureplus“	Carbonate de calcium, silicate de potassium, dioxyde de titane, styrol acrylique, mica de muscovite, stabilisateur, épaississant, anti-moussant, émulsifiant. Ne contient pas de conservateur.
Nettoyage des appareils	A l'eau, immédiatement après usage.
Identification: ordonnances sur les matières dangereuses	Ne nécessite aucune déclaration.
Prescriptions de transport	Aucune.
Valeur limitée CE pour le contenu COV (DecoPaint)	de ce produit (Cat. A /a) : 75 g/l (2007) / 30 g/l (2010). Ce produit contient 0 g/l COV.
Elimination	Remettre les restes de peinture et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. Ordonnance sur le traitement des déchets spéciaux EU-Liste des déchets N° 08 01 20
Date d'émission	21.12.2005 / T / J.D.